

La 1ère artothèque publique de Seine-et-Marne a ouvert !

Le 9 novembre dernier, la ville de Brie-Comte-Robert a ouvert

son artothèque accessible au grand public.

La première de Seine-et-Marne !

Depuis le 9 novembre, la ville de Brie-Comte-Robert propose un nouveau service public à ses administrés : celui de pouvoir découvrir des oeuvres du fonds municipal d'art contemporain (FMAC) et d'emprunter une oeuvre d'art pour chez soi.

Un fonds municipal d'art contemporain accessible

Avec la création du centre d'art Hôtel-Dieu en 1995, puis du Printemps de l'art urbain, la commune apporte depuis de nombreuses années un soutien fort à l'art contemporain.

La ville a notamment développé une politique ambitieuse d'acquisition d'oeuvres pour enrichir son patrimoine artistique et encourager la création. Aujourd'hui, cette collection regroupe plus de 300 pièces d'art contemporain : peintures, dessins, sculptures...

« Avec mon équipe, nous avons souhaité que cette politique d'acquisition ne serve pas seulement à soutenir la création artistique. Nous voulons qu'elle permette de créer du lien entre le public et les artistes, indique le Maire, Jean Laviolette. C'est par exemple dans cet objectif de lien et d'échanges que nous organisons de très nombreux ateliers de médiation dans les écoles, lors de nos événements... Donner les clés pour rendre l'art accessible me semble primordial. »

L'art chez soi

C'est donc dans cette volonté d'accessibilité de l'art que la ville a créé l'artothèque. Tous les Briards ont aujourd'hui la possibilité d'emprunter gratuitement une oeuvre et de l'installer dans son intérieur. Les enseignants des écoles pourront eux aussi emprunter des oeuvres pour leurs classes.

« Contempler une oeuvre, saisir les émotions qu'elle véhicule... pourront donc se faire à la maison, en toute intimité, » poursuit Jean Laviolette. « Nous souhaitons que cela permette de réduire les fractures sociales et de rendre l'art plus accessible. Certes, nous sommes conscients que certaines personnes ne vont pas s'autoriser dès à présent ces emprunts, indique le Maire.

Mais avec les actions *hors les murs*, nous travaillerons pour réduire cette intimidation que l'art peut encore provoquer chez certaines personnes. »

Emprunt, mode d'emploi

Située dans un nouvel espace aménagé au 1er étage de la médiathèque, l'artothèque est bien plus qu'un simple lieu d'exposition. Les oeuvres exposées évolueront régulièrement, afin de renouveler sans cesse le regard du public et de valoriser la richesse de la collection. Les visiteurs pourront ainsi découvrir une sélection d'oeuvres régulièrement renouvelée pour refléter les multiples facettes de l'art contemporain.

Pour réserver une oeuvre, les Briards souscrivent l'abonnement média-ludo-artothèque. Il suffit ensuite de se rendre sur le portail internet dédié. Ce site permet de consulter la notice de chaque pièce, avec des informations détaillées sur l'oeuvre, telles que sa description, ses dimensions, son courant artistique, un lien vers le site de l'artiste. Le retrait des oeuvres se fait ensuite sur rendez-vous. L'oeuvre est empruntée pour 3 mois.

En bref

+ de 300 oeuvres

75 artistes

Un lieu : 1er étage de la médiathèque, place des Déportés

Un site : briecomterobert.bibli.fr

Une vidéo : <https://www.briecomterobert.fr/mediatheque/presentation-de-lartothèque/>

Vos contacts

Estelle Coutier

Chargée de communication

01 60 62 64 26

ecoutier@briecomterobert.fr

Mairie de Brie-Comte-Robert

Service communication

VILLE DE BRIE-COMTE-ROBERT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01 60 62 64 26

communication@briecomterobert.fr

Lucrèce Perrin

Directrice de la communication

01 60 62 64 26

lperrin@briecomterobert.fr